

## Le français des Québécois

André Vachon

Volume 36, numéro 3 (213), juin 1994

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/32187ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Collectif Liberté

ISSN

0024-2020 (imprimé)

1923-0915 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Vachon, A. (1994). Compte rendu de [Le français des Québécois]. *Liberté*, 36(3), 178–186.

---

# ESSAIS

---

---

ANDRÉ VACHON

## LE FRANÇAIS DES QUÉBÉCOIS\*

*Nous autres, au Québec, on aime mieux souper à six heures, dit une voix familière. Ce « nous autres », fort étrange, m'intrigue énormément...*

Paul-Marcel Lemaire, *Nous, Québécois*.

L'évolution récente de notre société aura certes fait mentir la prophétie de *Menaud* : au pays de Québec, rien ne devait mourir, et finalement tout a changé. Croyons-en le sociologue Gérard Daigle et son équipe de spécialistes qui, en 28 chapitres, fournissent un panorama complet de l'état présent du Québec et de ses perspectives d'avenir<sup>1</sup>. Mais l'ouvrage ne comporte aucune conclusion, et laisse entendre par son titre même, *Québec en jeu*, que la description d'une société aussi mobile et

---

\* Comme tous ceux qui le regretteront, c'est avec stupeur et tristesse que nous avons appris, il y a quelques semaines, le décès d'André Vachon, qui avait commencé avec *Liberté* une collaboration dont nous attendions beaucoup. La voici qui prend déjà fin, avec une réflexion sur la langue française en Amérique menée par un homme encore prêt à la défendre, puisqu'il l'avait toujours aimée. Nos plus sincères condoléances à la famille éprouvée. (N.d.R.)

1. *Québec en jeu : comprendre les grands défis*, sous la direction de Gérard Daigle, Presses de l'Université de Montréal, 1992.

changeante que la nôtre doit tenir compte du libre jeu de forces largement indépendantes de son propre pouvoir d'orientation et de gestion. Gros de tous les possibles, le Québec des années quatre-vingt-dix est aussi le lieu de toutes les incertitudes. Sa devise demeure pourtant inchangée, qui affiche toujours la même forme curieusement intransitive. *Je me souviens...*

Un autre collectif<sup>2</sup>, publié en 1990, ne comportait lui non plus aucune conclusion, mais proposait justement un texte d'orientation : « Quelle révolution tranquille ? » signé Fernand Dumont. Il s'agissait en effet de dresser un état présent du Québec, trente ans après le tournant des années soixante. 1960 : millésime aussi chargé de sens et peut-être d'un même sens, pour nous, que 1760, date de notre définitive séparation d'avec l'ancienne France, et que 1860, date du rassemblement autour de l'abbé Casgrain de nos tout premiers intellectuels : Garneau, notre premier historien, Crémazie, poète de plein droit après tant de louables rimeurs, et Taché, de Gaspé, Gagnon, véritables chercheurs, inquiets de recueillir « ce qu'il restait » de notre passé, d'en faire des contes, des récits, enfin quelque chose susceptible de durer.

Sans être alarmiste, le texte de Dumont est empreint d'une sorte d'inquiétude, tout comme le sont d'autres essais, dont les auteurs sont avant tout sensibles à la qualité de notre langue. Angoisse de la « cajunisation » chez Jean-Marc Léger<sup>3</sup>. Constatation, chez Paul-Marcel Lemaire, de ce fait jamais avoué mais irrécusable : que tout et n'importe quoi, ici, peut se dire et se dit n'importe

---

2. *La société québécoise après 30 ans de changements*, sous la direction de Fernand Dumont, Institut québécois de recherche sur la culture, 1990, p. 13-23.

3. Jean-Marc Léger, *Vers l'indépendance ?*, Leméac, 1993, p. 121.

comment<sup>4</sup>. Inquiétude provoquée, chez Dumont, par un certain « climat de piétinement, de renfermement sur les acquis, de défaut d'ouverture sur l'avenir » et qui, à la manière d'un révélateur, dégage la partie malgré tout inchangée de notre situation historique. « Un peuple... déjà minoritaire en Amérique par la singularité de sa langue et de sa culture, et qui se veut accueillant aux émigrants, n'offre pas ainsi un visage bien attirant... Comment s'intégrer avec quelque enthousiasme à une société en déclin ? » Interrogation reprise par Michel Plourde, ancien président du Conseil de la langue française, dans un exposé dont le titre est délibérément calqué sur celui de Dumont : « Protéger la langue française : quelle langue ?<sup>5</sup> »

Quelle langue ? Aussi étonnant que cela puisse paraître, la question est rarement posée. Ou si elle l'est, c'est pour aussitôt lui opposer une autre question, d'ordre politique, et qui en ajourne indéfiniment l'examen. « Le lien est évident, affirme Jean-Marc Léger, il est direct, entre la question de la langue et le statut politique du Québec<sup>6</sup> ». Traduisons : le lien est aveuglant, il empêche de regarder en premier lieu autre chose que *l'autre*, et conduit à proposer, face à la « question de la langue », une solution qui prend en compte *l'autre* d'abord, à la quasi-exclusion de nous-mêmes. Ce que Gaston Miron formule en clair, pour ne pas dire en plus brutal : « Je suis né dans une situation de domination d'une langue par une autre... La solution est politique. Point<sup>7</sup>. » Difficile de ne pas voir dans ce point final un poing menaçant :

---

4. Paul-Marcel Lemaire, *Nous, Québécois*, Leméac, 1993, p. 144.

5. *La société québécoise après trente ans de changements*, p. 13-23.

6. *Vers l'indépendance ?*, p. 119-130.

7. Gaston Miron, *L'Homme rapaillé*, l'Hexagone, 1993, p. 225.

défense, Québécois, de chercher à vous comprendre autrement que dans votre rapport à *l'autre...* Mais l'évolution de notre français, au cours de ces Trente glorieuses que furent les années 1960-1990, est peut-être largement imputable à des forces internes, liées à la prise de conscience toute neuve de notre identité, plutôt qu'à des pressions externes, allogènes, anglo-canadiennes par exemple. Je cerne comme je le peux le point pour moi central, le point aveugle de notre identité.

Michel Plourde nous rappelle opportunément que « la Charte de la langue française ne dit pas un mot de la *qualité* de la langue », pas plus du reste que la Loi 101, laquelle demeure muette sur le sujet de « la langue qu'il faut enseigner dans nos écoles ou qu'il faut utiliser en public ». Ce soin est confié à un Office et un Conseil dont la tâche est d'éclairer « le Ministère » par des observations, conclusions et recommandations périodiques, la qualité de la langue, comme tant d'autres choses dans une société moderne, se trouvant alors prise en charge par un appareil d'État très féru de méthodologie, de statistiques, et peu enclin à prendre en considération la totalité des forces entre lesquelles la langue, ici, maintenant, se trouve écartelée. Le dernier *Bulletin* du CLF, par exemple<sup>8</sup>, nous apprend que « l'intégration des immigrants à la communauté linguistique francophone », pour s'être sensiblement améliorée ces 15 dernières années, n'en demeure pas moins « en deçà de ce qu'on pourrait espérer ». Prenons acte du fait que les deux tiers des travailleurs allophones « disent pouvoir parler le français » : mais là encore, c'est du français des autres qu'il s'agit, et, bien évidemment, d'un français minimal. À cette extrémité-là du registre linguistique, le bilan est donc incertain, les résultats modestement encourageants,

---

8. *Bulletin du Conseil de la langue française*, vol. 11, n° 1, hiver 1994.

les « acquis » toujours fragiles — tandis qu'à l'autre extrémité, chez les plus scolarisés parmi les étudiants de langue maternelle française, les rares bilans dont nous disposons semblent plutôt accuser des pertes. Le taux d'échec à l'examen de français récemment imposé comme condition d'entrée dans nos universités oscille, on le sait, autour des 50 pour cent, même après abaissement répété de la note de passage. Les intéressés crieront à l'« injustice sociale » d'une épreuve jugée « discriminatoire », des jeunes issus de « classes défavorisées » ne pouvant, selon eux, rien entendre à ce « jargon de classe dirigeante<sup>9</sup> » que serait le français du Larousse, du Robert, du Grevisse, dictionnaires et grammaires d'usage.

Faut-il alors comprendre que l'usage québécois, au cours des trente dernières années, s'est écarté de la norme française au point de former aujourd'hui un dialecte largement étranger au français d'outre-Atlantique ? Et que le français, chez nous, devrait désormais s'enseigner à la manière d'une langue de culture, donc seconde au regard du français langue maternelle ? Les examens de début d'études universitaires s'adressent en effet à ceux qui formeront la « classe dirigeante » de demain, celle dont la fonction première sera d'observer et de réfléchir, de prévoir et d'orienter l'évolution de notre société. Soulignons en tout cas qu'une société dont la conscience collective est parvenue à maturité reconnaît spontanément la coexistence, en son sein, de niveaux de langue divers, comme de niveaux différenciés de culture. Soulignons, rappelons, répétons : car l'un des effets à moyen terme de la Révolution tranquille fut de brouiller ces distinctions, ces différences, et de faire émerger, chez des responsables de l'éducation, des écrivains, des

---

9. *La Presse*, 3 décembre 1993.

comédiens de théâtre et de télévision, une véritable « philosophie » de la culture, fondée sur la confusion des genres, des tons, des manières de parler, des styles d'écriture. Ce n'est certes pas l'environnement nord-américain, anglophone, qui aura infléchi dans le sens que l'on sait l'enseignement du français dans nos écoles et collèges, ces vingt ou trente dernières années. Ce sont, en tout premier lieu, des théories pédagogiques abstraites, conçues dans nos facultés de Sciences de l'éducation et imposées par le Ministère. Et c'est, en second lieu, l'environnement linguistique créé par nos journaux (qui diffusent quantité de textes d'agences mal traduits, ou traduits n'importe comment), de même que par la pratique d'une certaine élocution, au théâtre, à la télévision, et qui rend quasi impossible la clarification, dans une salle de classe — clarification essentielle pour des enseignants de français — des rapports entre le parlé et l'écrit, entre langue populaire, langue savante et langue de culture, entre langue plus ou moins tribale et langue de l'ouverture au vaste monde de la connaissance, de la recherche, du libre progrès de l'esprit.

Un sondage, mené par le CLF en 1984, avait pourtant fait apparaître une nette préférence des auditeurs québécois (qui disaient y reconnaître une norme) pour la langue parlée de tels animateurs de la radio et de la télévision : Pierre Nadeau, Lise Payette, Denise Bombardier, Joël Le Bigot et, sans exception, tous nos commentateurs d'émissions sportives, et à leur tête l'inoubliable René Lecavalier. Bref, les auditeurs d'alors (dix ans déjà : au Québec, une petite éternité...) privilégiaient « un parler québécois équivalant au français international », commente Michel Plourde. Et de poursuivre : « Le malheur, c'est que ce parler n'a jamais été complètement décrit, recensé, identifié. Cela serait nécessaire pour faire émerger la norme québécoise. »

Ce commentaire est pour le moins étonnant. L'examen de la « question de la langue » se trouverait donc indéfiniment différé pour cause de sérieux scientifique, après l'avoir été pour cause de sérieux politique... Le « vrai monde », nous venons pourtant de l'entendre s'exprimer. Pour peu qu'on se préoccupe de lui demander son avis, le Québécois moyen déclare se reconnaître chez qui, loin de supposer *a priori* que son auditoire est composé de handicapés de la parole, le prend pour ce qu'il est : un humain. Un être certes tiraillé entre des forces extrêmes et contradictoires, mais qui sait fort bien repérer en lui-même un certain point d'équilibre — d'équilibre souhaité, désiré, et dont le langage soigneusement articulé demeure, pour lui, l'image la plus nette. Du reste, la norme dont il est ici question n'a rien d'international : elle est québécoise. Et voilà un trait distinctif de notre identité culturelle qui pour une fois se sera spontanément manifesté, en l'absence de toute référence à quelque *autre* norme linguistique, la française par exemple.

La différence québécoise, en quoi au juste consiste-t-elle ? Dans l'essai auquel j'ai fait allusion ci-dessus, Paul-Marcel Lemaire fait remarquer que l'emploi que nous faisons de l'expression « nous autres » est tout à fait singulier, et singulièrement fréquent<sup>10</sup>. Comme si l'usage québécois avait trouvé, dans ce renforcement de « nous » par « autres », une manière de parade à la question : qui êtes-vous ? Parade en effet plutôt que réponse, et curieusement indéterminée. Ainsi de notre devise, où un *je* tout aussi collectif que le *nous* de « nous autres » affirme absolument « se souvenir ». L'expression « nous autres » témoignerait, elle aussi, de la conscience qu'ont les Québécois d'être sans homologues dans l'histoire. Et

---

10. *Nous, Québécois*, p. 131-133.

d'être seuls au monde, seuls de leur espèce. Mais la conscience d'une telle singularité peut engendrer toutes les inquiétudes, tous les malaises, toutes les angoisses. Elle est pourtant le signe le moins équivoque de la maturité.

Ce n'est pas un hasard si le beau texte de Jacques Brault, *Il n'y a plus de chemin*<sup>11</sup>, a paru presque en même temps que *Le Québec après trente ans de changements*, ouvrage qui témoignait de l'incertitude des Québécois les plus éclairés, quant aux voies de notre avenir commun. Mais relisez ce texte de Brault, à la fois récit, essai, et aussi bien journal intime de ce *je* qui inaugure notre devise. Vous y retracerez tant bien que mal les pas d'un certain *Personne*. Car tel est le nom de celui qui fait office, ici, de protagoniste de la fable. Je dis : tant bien que mal, car à tel d'entre vous le visage du nommé *Personne* paraîtra familier, tandis qu'à tel autre il demeurera tout à fait étranger. Lisez toujours. Mais n'allez pas oublier que c'est là justement le nom que le navigateur Ulysse fut contraint de se donner, en réponse à la question posée par le Monstre de la caverne :

*Puis, quand le vin lui eut embué les esprits,  
je lui soufflai ces mots aussi doux que le miel :  
Cyclope, tu t'enquiers de mon illustre nom. Eh bien,  
je répondrai mais tu n'oublieras pas le don promis !  
Je m'appelle *Personne*, et *Personne* est le nom  
que mes parents et tous mes autres compagnons me  
donnent...*<sup>12</sup>

11. Éditions du Noroît, 1990.

12. Homère, *L'Odyssée*, IX, 362-367, trad. Philippe Jaccottet, Maspero / La Découverte, 1982.

Au moment du plus grand danger, tel est l'ultime recours d'Ulysse, dit l'Ingénieux, homme « aux mille tours » et père fondateur de la culture d'Occident, la nôtre. Sauveur de lui-même et de son espèce, parce que maître du langage, il dut en passer d'abord par le noyau d'absence de toute identité... Et puisque vous êtes en si bonne voie, laissez-vous tenter par un autre détour. Ouvrez *L'Amour fou*<sup>13</sup>, non pas exactement au chapitre V, qui fut si déterminant pour la maturation personnelle de Borduas<sup>14</sup>, mais un peu plus haut, vers le milieu du chapitre III. Vous éprouverez alors quelque chose du séisme mental, du sursaut de vie qui allait engendrer notre Révolution tranquille. C'est la page où se trouve reproduite une sculpture de Giacometti, dite tantôt *L'Objet absent*, tantôt *L'Objet invisible*, tantôt *L'Objet invisible et présent*...

Incertitude, doute, désespérance même : c'est là que gît le commencement.

---

13. André Breton, *L'Amour fou*, Gallimard, 1937. Réimpression Folio, 1984.

14. François-Marc Gagnon, « Contribution à l'étude de la genèse de l'automatisme pictural chez Borduas », *La Barre du jour*, n<sup>os</sup> 17-20, p. 213.